



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accord sur la Ligne de Frontière Maritime entre Israël et le Liban : TotalEnergies va lancer les activités d'exploration du Bloc 9

Paris, le 15 novembre 2022 – TotalEnergies et son partenaire ENI ont signé avec l'Etat d'Israël un accord-cadre pour mettre en œuvre l'accord sur la frontière maritime qui a été finalisé entre Israël et le Liban le 27 octobre 2022.

Au Liban, TotalEnergies est l'opérateur du bloc 9 d'exploration et en détient une participation de 60% aux côtés de son partenaire ENI (40%).

Après la signature de cet accord-cadre, les partenaires du Bloc 9 vont lancer l'exploration d'un prospect déjà identifié qui pourrait s'étendre à la fois dans le Bloc 9 et dans les eaux israéliennes au sud de la frontière maritime récemment établie.

La préparation des activités d'exploration commence dès à présent avec la mobilisation des équipes, l'achat des équipements nécessaires et la mobilisation d'un appareil de forage.

« TotalEnergies, en tant qu'opérateur du Bloc 9, est fier d'être associé à la définition pacifique d'une frontière maritime entre Israël et le Liban. En mobilisant notre expertise dans l'exploration offshore, nous répondrons à la demande des deux pays d'évaluer la matérialité des ressources en hydrocarbures et de leur potentiel productif dans cette zone », a déclaré **Patrick Pouyanné, Président-directeur général de TotalEnergies**.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus propre, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Présente dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com



Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").